

ALTERATIONS ET ANOMALIES : TIQUETAGE MUSCLAIRE

DE QUOI S'AGIT-IL ?

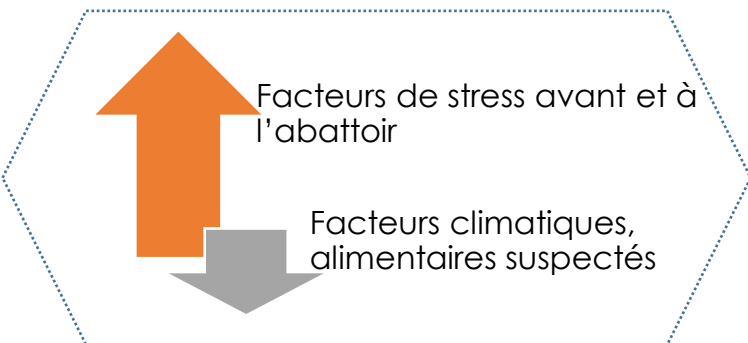
- ➔ **Le Tiquetage musculaire** : Correspond à des micro - hémorragies musculaires. Il donne aux muscles concernés un aspect moucheté avec du sang coagulé.
- ➔ Le terme exact devrait être **hémangiopathie myohémorragiques**

Informations FAR

Motif de saisie fréquent

Saisies partielles, plus rarement totales

CAUSES PROBABLES



- ➔ Le Tiquetage musculaire résulte de **plusieurs facteurs** :
- ➔ **Facteurs déclenchants** : rupture des capillaires à l'intérieur des muscles au moment de l'étourdissement. Les lésions se déclenchent au moment de la mise à mort et de la saignée
- ➔ **Facteurs favorisants** : tout stress entre le départ de l'élevage et l'abattage
- ➔ **Facteurs aggravants** : comme la qualité de la saignée, le personnel effectuant les opérations (turn-over), le matériel. Ces différents facteurs entraînent une hypertension sanguine et une rupture des capillaires sanguins dans les muscles.

DÉTECTION SUR L'ANIMAL VIVANT

- ➔ Les lésions apparaissent à l'abattage. Il n'existe pas de détection possible du vivant de l'animal

QUE FAIRE EN ÉLEVAGE

- ➔ **Eviter les états de sub-acidose** pouvant entraîner des carences alimentaires à l'origine de la fragilisation des capillaires sanguins.
- ➔ Conserver les céréales et la paille dans des lieux secs afin d'**empêcher le développement de mycotoxines** qui peuvent avoir, pour certaines, une action directe sur la résistance des vaisseaux.



POUR ALLER PLUS LOIN

MÉCANISME DE FORMATION DE LA LÉSION

Il s'opère une **rupture des capillaires** à l'intérieur des muscles au moment de l'étourdissement : ceci est lié à une augmentation de la pression artérielle, aux contractions musculaires parfois violentes au moment de l'agonie et une fragilité constitutionnelle des capillaires chez certains sujets (d'origine génétique ou alimentaire).



OBSERVATIONS À L'ABATTOIR

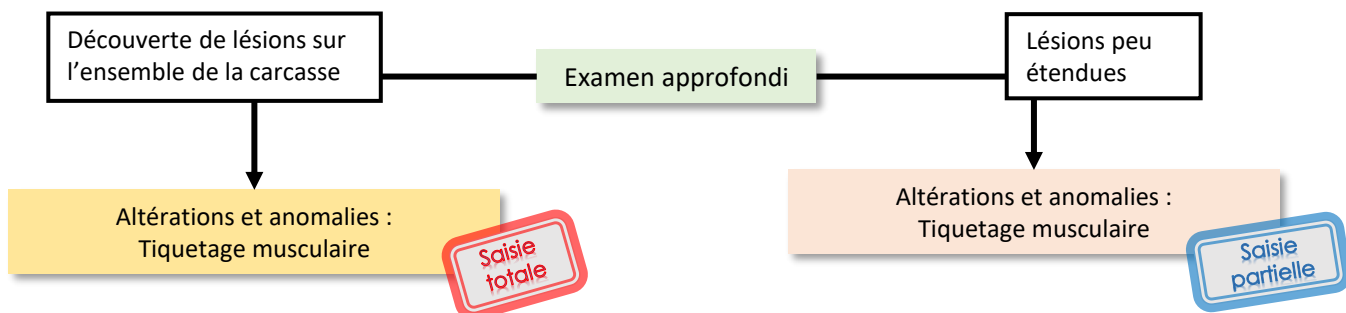
- ➔ Plusieurs masses musculaires concernées (surtout des avants), visible sur chaîne d'abattage, le diaphragme (hampe), les colliers, muscles intercostaux, partie caudale du muscle droit de l'abdomen (bavette de flanchet) examinée à travers le péritoine, puis moins fréquemment les autres muscles de la paroi abdominale (bavette d'aloüau), muscle transverse du thorax. En ce qui concerne le myocarde, il n'existe pas de règle (lésions aléatoires)
- ➔ Lésions découvertes à la découpe en atelier de découpe.



l'ensemble de la carcasse peut être concerné par du Tiquetage musculaire.

SAISIE PARTIELLE OU SAISIE TOTALE ?

L'observation du Tiquetage musculaire s'opère sur la chaîne d'abattage au poste de l'inspecteur vétérinaire. Si ce dernier détecte une anomalie, il dévie la carcasse en consigne. L'éleveur reçoit une première information de la mise en consigne de sa carcasse avec les données d'abattage sur son compte internet. L'inspecteur vétérinaire réexamine la carcasse par une inspection approfondie des masses musculaires voisines pour juger de l'étendue des lésions. Il procède à la notification d'un certificat de saisie UNIQUE qui liste le motif de saisie, la traçabilité, le poids saisi et précise la destination à l'équarrissage (C3).



Fonds d'Assainissement Régional (FAR) et « Altération et anomalie : Tiquetage musculaire »

Le FAR assume 50% de la saisie (partielle ou totale), les 50% restent à la charge de l'abattoir pour les carcasses de gros bovins.